



Accueil / Vos services / Gestion des déchets

GESTION DES DÉCHETS

Visitez le site internet de l'ADEME (agence Nationale de la Transition Énergétique) pour vous informer des symboles relatifs au recyclage et sur la collecte en déchetterie.

<https://www.ademe.fr/>

Afin de respecter l'environnement, il est conseillé de s'informer sur ce qu'on appelle « l'empreinte écologique », de trier minutieusement vos déchets.

COLLECTES DES DÉCHETS

La compétence « collecte et traitement des déchets » est exercée par COVALTRI 77 (anciennement le SMICTOM de Coulommiers) pour l'ensemble des 42 communes de l'agglomération. Ce syndicat met en œuvre différents modes de collecte selon votre zone de résidence.

- **Calendrier de collecte et consignes de tri de votre commune :** VOIR SITE COVALTRI <https://covaltri77.fr/>
- **Pour vos demandes de bacs, problèmes de collecte :** VOIR SITE COVALTRI
- **Pour toutes autres demandes :** VOIR SITE COVALTRI

Les casiers pour les bouteilles en verre sont installés derrière la Salle Polyvalente.





RAMASSAGE DES BACS VERTS

Les déchets verts collectés sont ensuite broyés et valorisés en compost ou en paillis.

Malheureusement, il est retrouvé dans les bacs verts des cailloux, de la terre ou pots de fleurs en plastique.

Ces erreurs empêchent toute valorisation et menacent la pérennité du service.

Soyons tous vigilants et solidaires pour un environnement plus durable et plus vert.

COMPOSTEURS

COVALTRI propose aux particuliers d'acquérir des composteurs individuels, leur permettant de transformer déchets verts et fermentescibles en compost. En savoir +

Cette offre est exclusivement réservée aux particuliers résidant sur le territoire Nord Seine et Marne (la présentation d'un justificatif de domicile vous sera exigée lors du retrait).

DÉCHÈTERIES

Tous les particuliers habitant une des communes situées sur le territoire géré par COVALTRI peuvent se rendre dans toutes les déchèteries du syndicat, munis de leur carte d'accès, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 1 an (factures EDF,

téléphone...) ou d'un avis d'impôts (de moins d'un an). Désormais les justificatifs peuvent être présentés de manière dématérialisée grâce à votre smartphone.

- [Les 12 déchetteries du territoire](#)
- [Les déchets concernés](#)

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

[accès au site COVALTRI](#)

[LETTRE INFO N°4 COVALTRI](#)

MAIRIE DE BUSSIÈRES

Rue de la Mairie
77750 Bussières

Tél : 01 60 22 50 04

Nous contacter

